

délégation canadienne de la CISC laotienne qui avait été établie par l'Accord de Genève de 1962.

**Le Canada et la Banque asiatique de développement.** Le Canada est membre de la Banque asiatique de développement, créée en 1966 et dont les articles constitutifs s'inspirent essentiellement de ceux de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales. Le capital social souscrit de la Banque au 31 décembre 1974 était de ÉU(1966)\$2,770.2 millions, dont \$932.1 millions représentent le capital libéré; le solde sert de garantie rachetable que la Banque peut utiliser pour vendre ses obligations sur les marchés mondiaux de capitaux. Les pays asiatiques, notamment le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont souscrit ÉU\$2,004.2 millions et les pays non asiatiques, les ÉU\$766 millions restants. Le Canada a versé \$20.0 millions, montant qui constitue la portion libérée de sa souscription initiale de ÉU\$25 millions, ainsi qu'une souscription ultérieure de \$37.5 millions représentant sa contribution à l'augmentation de 150% du capital social autorisé de la Banque approuvée en novembre 1972.

Pour ce qui est de ses opérations ordinaires, qui sont financées grâce au capital social libéré ou à toute autre ressource obtenue sur les marchés mondiaux de capitaux, la Banque suit la même politique que la Banque mondiale en prêtant à des taux d'intérêt suffisamment élevés pour maintenir son propre pouvoir d'emprunt.

La Banque a créé récemment un Fonds asiatique de développement qui fournit de l'aide à des conditions de faveur aux pays membres en voie de développement. La contribution du Canada au nouveau Fonds a été de ÉU\$10 millions.

### 3.6.2.11 Le Canada et l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), créée à Paris en septembre 1961, a succédé à l'Organisation de coopération économique européenne (OCEE), fondée en 1948 par les pays de l'Europe occidentale pour faciliter le relèvement de leur économie ébranlée par la guerre. Lors de la création de l'OCDE, le Canada, les États-Unis, et plus tard le Japon (mai 1964), l'Australie (juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (mai 1973) se sont joints aux pays de l'Europe occidentale pour former ce qui est aujourd'hui un important forum intergouvernemental de consultation et de coopération entre les pays hautement industrialisés, dans presque tous les grands domaines de l'activité économique. A l'heure actuelle, 24 pays sont membres à part entière de l'Organisation, et la Yougoslavie jouit d'un statut particulier lui permettant de participer à certaines activités.

L'objectif de l'OCDE est de faciliter la formulation de politiques en vue d'assurer le développement économique équilibré et le progrès social tant des États membres que des autres pays. L'Organisation permet le rassemblement et l'étude de données relatives aux mécanismes de décision, et elle sert de cadre aux réunions qui ont lieu tout au long de l'année afin de favoriser l'échange et l'analyse des idées et des expériences de tous les États participants.

L'Organisation joue un rôle important dans l'harmonisation de la politique économique et financière à l'échelle internationale et constitue le cadre principal des consultations des pays industrialisés sur les questions d'aide au développement. L'OCDE, dont les préoccupations initiales étaient axées sur les éléments traditionnels que sont l'économie, le commerce et le développement, a élargi ses horizons et s'occupe aujourd'hui des politiques en matière d'agriculture, d'environnement, d'industrie, de science et technologie, d'investissement étranger et de main-d'œuvre. Grâce à cette optique plus vaste, l'aspect qualitatif de la croissance économique est maintenant aussi important que l'aspect quantitatif. C'est ainsi qu'on a vu récemment l'Organisation se pencher sur les problèmes de l'environnement et du bien-être dans le contexte de la politique économique. Lors de la première réunion du Conseil des ministres en 1961, les États membres ont fixé un objectif de croissance économique de 50% jusqu'en 1970; cet objectif a été largement dépassé.

L'OCDE réunit des hauts fonctionnaires des gouvernements ainsi que des représentants de l'entreprise privée, des syndicats de travailleurs, des universités et d'autres organismes non gouvernementaux à titre de voix délibérantes ou consultatives, à l'échelle internationale. Au Canada, la liaison a été établie avec le monde des affaires par le Comité consultatif des hommes d'affaires et industriels canadiens, créé en 1962, qui se compose de représentants de la Chambre de commerce canadienne, du Conseil de la Chambre de commerce internationale et de l'Association des manufacturiers canadiens. Il existe également des dispositions